

Chers Amis,

C'est une année difficile qui débute. Je souhaite qu'elle soit bonne pour tous mais il convient que je vous tienne un langage de vérité et que je revienne sur une information capitale.

Chacun sait que l'Etat va baisser de façon drastique ses dotations aux collectivités : 11 milliards en 3 ans ! Ce n'est pas une baisse ponctuelle mais cumulative sur 3 ans. Donc si nous trouvons des économies sur 2015 (associations, écoles et Centres de Loisirs du RPI en ont été déjà prévenus), il faudra en trouver d'autres sur 2016 et encore en 2017 !

Nous pouvons être d'accord pour participer à l'effort national de réduction des dépenses. mais il faut qu'il soit modulé en fonction de la taille et de la richesse des communes. Un écrêtement des recettes est déjà opéré auprès des collectivités les plus riches et redistribué aux plus pauvres (ce qu'on appelle « péréquation ») mais les inégalités sont encore très grandes, alors que les besoins et les demandes de nos concitoyens restent les mêmes.

Toutes les communes ne sont pas logées à la même enseigne ! A Gressy, nous n'avons aucune dépense en trop et un train de vie modeste qui nous a fait renoncer à tout ce qui pouvait paraître superflu : plus de cérémonie des vœux depuis plus de 10 ans maintenant par exemple ! Nous avons privilégié des dépenses d'investissement et tenons à poursuivre sur cette voie qui privilégie l'avenir

Pourtant en 2015 il va falloir répercuter cette baisse des dotations, soit par une augmentation d'impôts, soit par une réduction des services, soit les deux. La baisse prévisible aujourd'hui pour Gressy sera de l'ordre de 7.000 à 10.000 Euros.

Nous ne pouvons réduire ni le personnel, ni le chauffage des bâtiments communaux, ni l'éclairage public, ni diminuer la qualité des repas à la restauration scolaire, ni les assurances ou contrat de maintenance, ...

Alors que faire ? Ne plus remplacer le personnel administratif pendant les vacances et ainsi ne pas maintenir l'accueil du public et le suivi administratif de la commune ? Diminuer le

ménage dans les espaces communaux ? Ne plus fleurir ?

Il faut certainement que chacun fasse des efforts et soit moins exigeant. A ce prix, nous pouvons tenter de limiter l'augmentation de la pression fiscale. Nous en reparlerons très bientôt lors de la prochaine phase de construction du budget 2015.

Nous ne sommes pas une commune isolée sur ce plan là, loin s'en faut malheureusement ! Mais ce n'est pas une consolation.

En attendant, je vous renouvelle au nom de notre conseil municipal dans son ensemble, nos vœux les plus sincères de bonne et heureuse année. Que ceux-ci vous apportent la confiance, le sourire, la réussite de vos projets, l'épanouissement personnel et surtout une bonne et magnifique santé.

Bien à vous.

Jean-Claude Geniès.

Nous vous rappelons l'installation de cinq professionnelles de santé diplômées et qualifiées, place Athéna :

- **Mmes Claire Poncelet et Ludivine Cambert**, infirmières à domicile - 06 59 49 59 87
- **Mme Amélie Vielle**, ostéopathe - consultations du nourrisson à l'adulte sur rendez-vous au 06 50 80 77 07
- **Mme Véronique Masset**, pédicure-podologue - consultations sur rendez-vous au 06 61 39 39 27
- **Mme Julie Cnaud**, psychologue clinicienne - consultations de l'enfant à l'adulte sur rendez-vous au 06 65 96 87 63



L'équipe pastorale de la paroisse de Claye-Souilly et des 6 clochers nous prie de vous informer que la prochaine messe dominicale dans l'église Saint-Denis de Gressy, aura lieu le samedi 31 janvier 2015 à 18 heures.



**La nouvelle équipe du GAG (Groupe Animation de Gressy)
est heureuse de vous présenter ses vœux pour 2015 !
Nous vous souhaitons une année sportive, ludique, zen, drôle et
riche en émotions !**



En plus des activités, nous vous proposerons, avec le soutien de l'équipe municipale, des animations variées pour rythmer la vie dans notre village.

Avant de vous dévoiler le planning nous vous présentons la nouvelle équipe :

Les membres du bureau :

Christelle Tellier Présidente Corinne Kotsis Vice-Présidente
Marielle Jougleux Roppé Secrétaire Isabelle Bonini Trésorière Françoise Aloi Trésorière adjointe

Les membres du conseil d'administration et interlocuteurs par activité :

Éveil musical : Anne Talon et Marie-Noëlle Lebarbier **Anglais** : Marie-Noëlle Lebarbier
Théâtre : Marielle Jougleux/Roppé et Françoise Aloi **Gym douce et Yoga** : Françoise Aloi
Poterie : Dorothee Corbin et Christelle Saffré **Modern Jazz** : Christelle Saffré
Judo et renforcement musculaire : Valérie Luel **Step, Body-zen, Cardio, Yoga Ashtanga** :
Christelle Tellier

Danse Africaine, Zumba, Zumba kid, New style, Hip-hop : Dorothee Corbin et Audrey Desgardin

Un nouveau site internet que nous vous invitons à visiter : <http://www.gag-gressy.com>

Une nouvelle adresse e-mail : asso.gag.gressy@gmail.com

Maintenant, place au planning des événements pour le premier semestre 2015 ! A vos agendas !!

- **24 JANVIER** : un cours de baby gym pour les enfants de 3 – 4 ans. 2 autres cours sont planifiés en 2015 (21 mars et 06 juin). Participation : 7 € (tarif dégressif).
- **31 JANVIER APRÈS-MIDI** : Lecture de contes pour nos petits pendant que vous vous essayez à « la grande dictée de Gressy » en toute convivialité. Nous clôturerons cet après-midi ensemble, petits et grands autour d'une part de galette et d'un verre de l'amitié. Participation : 3 € / pers.
- **MARS** : Stage salsa et après-midi dansante
- **11 AVRIL** : Dîner dansant
- **30 MAI** : Fête du GAG
- **JUIN** : Concours de pêche

Et bien sûr rendez-vous le 5 janvier pour la reprise de vos activités préférées !



**Coupon réponse pour
« Dictée et contes autour de la galette »
le 31/01/2015 à 16h00 à l'ancienne école**

Participation de 3€ par personne (à l'entrée)

Nom : _____

Contes : Nb de participants _____ Ages : _____
Dictée : Nb de participants _____ Ages : _____

Bulletin à retourner avant le 24 janvier 2015

- soit par mail : asso.gag.gressy@gmail.com
- soit dans la boîte aux lettres du GAG de la mairie de Gressy



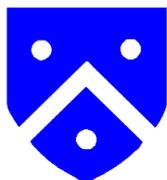
**Coupon réponse pour
« Baby Gym »
le 24/01/2015 à 10h30 à l'ancienne école**

Participation de 7€ par personne (à l'entrée)

Nom, prénom, âge : _____

Bulletin à retourner avant le 17 janvier 2015

- soit par mail : asso.gag.gressy@gmail.com
- soit dans la boîte aux lettres du GAG à la mairie de Gressy



FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU SERVICE ALERTE SMS DE LA COMMUNE DE GRESSY

La commune de Gressy met en place à partir du 16 mars prochain un service d'alerte par SMS. Gressy est située près d'une Zone Industrielle classée « Seveso ». Nous sommes prévenus très rapidement par les autorités préfectorales d'évènements climatiques pouvant se révéler dangereux. Nous sommes dépendants de transports scolaires ou désireux tout simplement d'être en mesure de transmettre une information intéressant la vie quotidienne de nos administrés (coupure d'eau, fermeture de voie, enlèvements des déchets, ...). La municipalité a donc décidé de mettre en service un système d'alerte par SMS.

En conséquence, vous êtes invités si vous en acceptez le principe, de nous confier votre numéro de portable sur lequel vous souhaitez être informé(e) de tout évènement important qui nous apparaîtrait nécessaire de porter à votre connaissance.

Pour ce faire **mais sans aucune obligation** merci de bien vouloir remplir un ou plusieurs bulletins ci-dessous (un par portable) et de le remettre signé dans la boîte aux lettres de la mairie ou par mail à :

commune.gressy@wanadoo.fr

Naturellement, il est entendu que vous acceptez d'être enregistré informatiquement et que vous devrez nous avvertir de tout changement de numéro afin que le service puisse se poursuivre. Merci d'avance !

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

N° portable : _____

Courriel : _____

- Souhaite recevoir les informations importantes, évènements clés et alertes par la réception d'un message sur mon téléphone mobile.

Date et signature :